



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Lounici Ali, Blida 2
Faculté des Lettres et des Langues



PRFU :

Référentiels et évaluation des épreuves des matières de Français, Université de M'SILA

En collaboration avec :

Le Laboratoire interdisciplinaire (RIDILCA) :

La Recherche Interdisciplinaire en Didactique des Langues et des Cultures, Université Blida 2, Lounici Ali

Dans le cadre des projets PRFU

Organisent

Un colloque International en mode hybride

E-learning : faut-il repenser les référentiels des formations en langues ?

Les 18 et 19 novembre 2025

Argumentaire

Le développement technologique et ses utilisations dans les situations d'enseignement -apprentissage sont à l'apogée de leur prospérité à l'ère actuelle. Plusieurs notions ont vu le jour avec l'utilisation croissante de ces technologies dans le domaine de la formation et de l'éducation, toutes visant à créer des domaines de recherche spécialisés qui visent, à leur tour, à faciliter le processus d'apprentissage. La technopédagogie est l'une de ces notions récentes. Elle vise à améliorer la qualité de l'enseignement-apprentissage par l'intégration des outils et des ressources technologiques.

En Algérie, depuis la pandémie de la Covid-19, le recours à la technopédagogie a été très intense.

En effet, de nombreuses plateformes ont ensuite été lancées et la diffusion des cours via les réseaux sociaux a été amplement encouragée. En même temps, des formations académiques à distance ont été lancées surtout à l'UFC (université de la formation continue).

Personne ne peut nier le rôle joué par les réseaux et les différentes plateformes de e-learning. Mais, pour accéder à des données disponibles sur un site, un apprenant aura besoin d'un savoir-faire technique. Pour analyser et reconstruire ces données en un savoir ou savoir-faire cohérent et efficace, il lui faudra faire appel à un savoir-apprendre et à un savoir-être. A quelques nuances près, l'enseignant doit faire appel aux mêmes savoirs ou savoir-faire pour jouer son rôle (Narcy-Combes, 2005, p. 22).

Dans le contexte algérien, le système LMD est adopté depuis 2004 conformément au décret exécutif n°04-371 du 24 novembre 2004. C'est un système qui vise plus d'efficacité et de mobilité dans la formation universitaire. L'enseignement y est organisé selon des unités : fondamentale, transversale, méthodologique et de découverte. Le processus de programmation a été confié au ministère de l'Enseignement supérieur et aux établissements universitaires, qui ont à leur tour commencé à préparer les canevas. Ce qui est remarquable dans ces canevas, c'est qu'ils ne contiennent que des objectifs généraux, de principaux axes, une liste bibliographique et une description brève du mode d'évaluation. Il est également remarquable que les canevas ne visent que le volet disciplinaire, c'est-à-dire aucun savoir transversal n'y est explicité. De plus, nous constatons l'absence de descripteurs de compétences référentielles pour les différentes formations.

Cette situation amène les enseignants à agir en fonction de leurs connaissances personnelles ou des ressources dont ils disposent. En effet, nous constatons des différences de contenu et de mode d'évaluation au sein d'une même spécialité, au sein d'un même niveau et au sein d'un même département. Cette situation semble contradictoire avec les finalités du système LMD, qui s'inscrit dans une perspective de l'agir social (Puren, 2009). Cependant, dans l'annexe descriptive, on mentionne les principaux domaines de compétences conférés par le diplôme.

La situation suscitée concerne la formation avant les tendances actuelles qui visent à numériser les secteurs de l'enseignement supérieur et de l'éducation, à promouvoir l'utilisation des technologies modernes et de l'enseignement à distance. Il ne fait aucun doute que les concepts et les références seront également différents. C'est ce qui nous motive à nous poser plusieurs questions. Nous tenterons, à l'occasion de ce colloque, d'y chercher des réponses ou d'ouvrir de nouvelles perspectives de recherche qui nous intéressent, et ce selon la question centrale suivante : quels référentiels peuvent-ils être élaborés pour les filières de langues à l'université ?

Les communications qui seront acceptées devraient s'inscrire dans l'un des axes suivants :

AXE 1 : Référentiels de compétence entre agir social et agir d'apprentissage selon le e-learning ;

AXE 2 : Evaluation des compétences ;

AXE 3 : Compétences transversales entre le mode d'enseignement en présentiel et le mode d'enseignement à distance ;

AXE 4 : Domaines de compétences dédiés aux formations à distance ;

AXE 5 : Pédagogies et agir professoral dans une perspective d'enseignement à distance ;

AXE 6 : Technopédagogie universitaire : accompagnement technopédagogique des enseignants et des étudiants ;

AXE 7 : Intelligence artificielle : pratiques, évaluation, enjeux éthiques,...

Bibliographie

-Narcy, Combes, j.-p. (2005). *Didactique des langues et tic : vers une recherche action responsable*. paris: ophrys.

-Puren,C. (2009, février 11). *Les implications de la perspective de l'agir social sur la gestion des connaissances en classe de langue-culture : de la compétence communicative à la compétence informationnelle*. (c. puren, éditeur) doi:file:///c:/users/pc/documents/documents%20de%20travail_hp_2012_2023/cours%20de%20didactique/PUREN_2009c_competence_informationnelle_agir%20social%20et%20agir%20de%20classe.pdf

Président d'honneur : Pr. Kourtel Farid Recteur de l'Université Blida 2

Président du colloque : Dr AMEUR Azzeddine

Coordinatrice : Pr. OUAHIB Imane

Directrice du laboratoire organisateur : Pre. Houda AKMOUN

Comité scientifique

Président du comité scientifique : Dr BENMAHAMMED Fayçal

Membres du comité scientifique :

Pr. Akmoun Houda, Université Blida 2 (Algérie). Pr. Ouahib Imane, Université Blida 2 (Algérie). Pr. Saidoun Souad, Université Blida 2 (Algérie). Pr. Bourkaib Nawel, Université Blida 2 (Algérie). Pr. Puren Christian, Université Saint Etienne (France). Pr. Menguelet Hakim, Université Blida 2 (Algérie). Pr. Aci Ouardia, Université Blida 2 (Algérie). Pr. Makhlouf Leila, Université Blida 2 (Algérie). Pr. Bahloul Noredine, Université de Guelma (Algérie). Pr. Cheniti Lilia, Université de Sousse (Tunisie). Pr. Salha Souheil, Université de Naplouse (Palestine). Pr. Sadouni Rachide Université Blida 2 (Algérie). Pr. Kharchi Lakhder, université de M'Sila (Algérie). Dr. ABLA Benbellal, Université Blida 2 (Algérie). Dr. Addou Merouane, Université Blida 2 (Algérie). Dr. Ait Ikhlef Islam, Université Blida 2 (Algérie). Dr. Amel Boukhanouche, Université Blida 2 (Algérie). Dr. Amira Boumokrane, Université de Bordj Bou Arréridj (Algérie). Dr. Arrar Salah, ENS Sétif (Algérie). Dr. Atrouz Youcef, Université Annaba (Algérie). Dr. Badri Linda, Université Blida 2 (Algérie). Dr. Bacha Youcef, Université Blida 2 (Algérie). Dr. Bekara Nacera, Université Blida 2 (Algérie). Dr. Belkacem Hadjaroussi, Université de M'Sila (Algérie). Dr. Bendrimia Salaheddine, Université Bordj Bou-Arréridj (Algérie). Dr. Benmahammed Fayçal, Université Blida 2 (Algérie). Dr. Benyahia Wissam, Université Blida 2 (Algérie). Dr. Bensalem Djemaâ, Université de Bordj Bou-Arréridj (Algérie). Dr. Bouamokrane Amira, Université de Bordj Bou Arréridj (Algérie). Dr. Boudechiche Naouel, Université de Taref (Algérie). Dr. Bouhachiche Arezki, Université Sétif 2 (Algérie). Dr. Boumediene Israa, Université Blida 2 (Algérie). Dr. Boussersoub Hacene, Université Blida 2 (Algérie). Dr. Brahmi Sarah, Université Blida 2 (Algérie). Dr. Briki Madiha, Université Blida 2 (Algérie). Dr. Chanez Hamdad, Université Blida 2 (Algérie). Dr. Chekalil Aicha, Université Blida 2 (Algérie). Dr. Chikhi Nadjet, Université de M'Sila (Algérie). Dr. Christelle Hoppe, Université de Nantes (France). Dr. Dakhia Abdelouahab, Université de Biskra (Algérie). Dr. El Dib Hanane, Université Hilwan (Égypte). Dr. Evelyne Rosen-Reinhardt, Université de Lille (France). Dr. Fella Gaoudi, Université de M'Sila (Algérie). Dr. Gharbi Ouiza, université Blida 2 (Algérie). Dr. Hamdani Mahmoud, Université Alger 2 (Algérie). Dr. Hamidi Aissa, Université Blida 2 (Algérie). Dr. Habet Djazia, Université Blida 2 (Algérie). Dr. Hoppe Christelle, Université de Nantes (France). Dr. Kawther Letaif, Université Blida 2 (Algérie). Dr. Khatab Nadji, Université Sétif 2 (Algérie). Dr. Khelthoum Soualah, Université de Bordj Bou-Arréridj (Algérie). Dr. Larbi Zahira, Université Blida 2 (Algérie). Dr. Le Hennaf Carole, Université de Bretagne Occidentale (France). Dr. Linda Badri, Université Blida 2 (Algérie). Dr Lynda Zaghba, Université de M'Sila (Algérie). Dr Madina Bouamama, Université Lyon 2 (France). Dr. Maizi Soufiane, Université Blida 2 (Algérie). Dr. Mazari Chafia, Université Blida 2 (Algérie). Dr. Melzi Abdelhalim, Université Blida 2 (Algérie). Dr. Michael Agyemang Adarkwah, Friedrich Schiller University Jena (Allemagne). Dr. Mohamed Mameri, Université Blida 2 (Algérie). Dr. Moussaoui Nassima, Université Blida 2 (Algérie). Dr. Mouissi Lamia, Université Blida 2 (Algérie). Dr. Naciba Ziane, Université Blida 2 (Algérie). Dr. Simou Warda, Université Oran 2 (Algérie)

Comité d'organisation

Hachadi Samir - Bacha Youcef - Ait Ikhlef Islam- Brahmi Sarah- Maizi Soufiane- Doctorants du département de français de l'université de Blida 2

Modalités de participation : Un document Word (selon le modèle ci-dessous) à envoyer à l'adresse e-mail suivant : **technopedagogiecolloque@gmail.com**

Nom :

Prénom (s) :

Statut (s) :

Institution (s) de rattachement :

E-mail (s) :

Téléphone (s) :

Axe choisi :

Titre :

Mots-clés :

Résumé : (500 mots max)

.....
.....
.....
.....
.....

Calendrier

Lancement de l'appel à communication : 20/04/2025

Dernier délai pour l'envoi des propositions de communication : 20/05/2025

Notification d'acceptation : 20/06/2025

Envoi des communications intégrales : du 1^{er} au 30 septembre 2025

Programme final et invitations : 15 octobre 2025

Dates du colloque : 18 et 19 novembre 2025

Langues du colloque : (français/anglais/arabe/italien/allemand)

N.B. l'envoi des invitations aux participants étrangers se fera le mois de juillet 2025